

**VILLE DE BERESFORD**  
**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2019**

**VILLE DE BERESFORD**  
**TABLE DES MATIÈRES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019**

---

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3 - 4
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	5
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	6
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	7
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	8
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	



BATHURST / PÉNINSULE

COMPTABLES  
PROFESSIONNELS AGRÉÉS  
CHARTERED PROFESSIONAL  
ACCOUNTANTS

## BATHURST

1935, ave St. Peter Avenue  
Suite 100  
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél. / Tel.: (506) 548-1984  
Télééc. / Fax: (506) 548-0904

eprbath@eprbathurst.ca  
www.epr.ca

## PÉNINSULE

43, boul. St-Pierre Ouest  
Caraquet, NB E1W 1B6

Tél. / Tel.: (506) 727-2010  
Télééc. / Fax: (506) 727-2088

eprpeninsule@eprbathurst.ca  
www.epr.ca

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son honneur le Maire et aux membres du Conseil municipal de la Ville de Beresford,

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Beresford (« la Municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2019, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joint donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville de Beresford conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*EPR - Bathurst / Péninsule*

**EPR - BATHURST / PÉNINSULE  
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS**

Bathurst, Nouveau-Brunswick  
4 mai 2020

**VILLE DE BERESFORD**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2019**

	Budget Non-audité (note 21)	2019 Actuel	2018 Actuel
<b>REVENUS</b>			
Mandat d'impôts fonciers	4 394 810 \$	4 394 810 \$	4 282 671 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	97 200	98 219	69 545
Vente de services	94 450	88 963	53 520
Subvention sans condition	899 570	923 451	847 333
Autres transferts gouvernementaux	3 000	226 430	1 706 854
Frais et usagers - Eau et égouts	1 534 898	1 547 567	1 527 486
Intérêts	17 200	33 998	28 578
Autres revenus de provenance interne	34 900	130 191	114 292
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	-	19 130	-
	<b>7 076 028</b>	<b>7 462 759</b>	<b>8 630 279</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Services d'administration générale	950 139	935 623	842 962
Services de protection	1 342 648	1 372 464	1 280 665
Services des transports	1 657 321	1 658 528	1 540 803
Services d'hygiène	217 679	210 631	210 431
Services de développement économique	174 839	156 026	167 828
Services récréatifs et culturels	900 954	892 953	817 115
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	1 964 231	1 923 290	1 928 646
	<b>7 207 811</b>	<b>7 149 515</b>	<b>6 788 450</b>
EXCÉDENT POUR L'ANNÉE (note 18)	(131 783) \$	313 244	1 841 829
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE		19 326 491	17 484 662
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'ANNÉE</b>		<b>19 639 735</b>	<b>\$19 326 491 \$</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



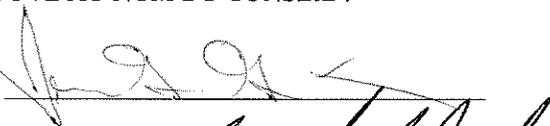
**VILLE DE BERESFORD**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2019**

	2019	2018
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse (note 3)	1 764 662 \$	1 315 808 \$
Débiteurs :		
- Général	327 590	283 507
- Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	37 265	171 303
- Province du Nouveau-Brunswick (note 5)	224 045	846 849
	2 353 562	2 617 467
<b>PASSIFS</b>		
Emprunt à demande (note 6)	160 000	1 000 000
Créditeurs et charges à payer	209 258	224 784
Revenus différés (note 7)	32 450	45 800
Dette à long terme (note 8)	4 773 000	5 334 000
Passif pour congés de maladie cumulés et allocation de retraite (note 9)	138 052	138 284
Avantages postérieurs à l'emploi à payer (note 10)	212 500	186 200
	5 525 260	6 929 068
<b>DETTE NETTE</b>	<b>(3 171 698)</b>	<b>(4 311 601)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (note 16)	43 334 936	42 816 922
Amortissement cumulé	(20 569 244)	(19 229 413)
	22 765 692	23 587 509
Frais payés d'avance	45 741	50 583
	22 811 433	23 638 092
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>19 639 735 \$</b>	<b>19 326 491 \$</b>

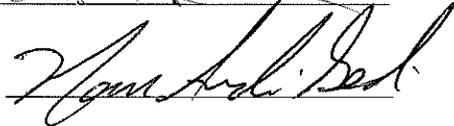
**ÉVENTUALITÉ ET ENGAGEMENT (Notes 11 et 12)**

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

Maire :



Administrateur :



Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

**VILLE DE BERESFORD**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	2019	2018
Excédent pour l'année	313 244	\$ 1 841 829
Acquisition d'immobilisations corporelles	(538 104)	(2 673 270)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 359 921	1 244 155
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	19 130	-
Gain sur la vente d'immobilisation corporelles	(19 130)	-
	1 135 061	412 714
Acquisition de frais payés d'avance	(45 741)	(50 583)
Utilisation des frais payés d'avance	50 583	56 091
	4 842	5 508
Variation de la dette nette	1 139 903	418 222
Dette nette au début de l'exercice	(4 311 601)	(4 729 823)
<b>Dette nette à la fin de l'exercice</b>	<b>(3 171 698)</b>	<b>\$ (4 311 601) \$</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

**VILLE DE BERESFORD**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2019**

	2019	2018
<b>MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION</b>		
Excédent pour l'exercice	313 244 \$	1 841 829 \$
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	(19 130)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	1 359 921	1 244 155
Débiteur - Général	(44 083)	5 029
Débiteur - Gouvernement fédéral et ses agences	134 038	(43 893)
Débiteur - Province du Nouveau-Brunswick	622 805	525 034
Créditeurs et frais courus	(15 528)	(487 479)
Revenus différés	(13 350)	(13 000)
Congé de maladie courus	(232)	364
Avantages postérieurs à l'emploi payables	26 300	7 700
Utilisation de frais payés d'avance	4 842	5 508
Changements dans les fonds de réserve	(231 831)	(141 815)
	2 136 996	2 943 432
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(538 104)	(2 673 270)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	19 130	-
	(518 974)	(2 673 270)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunt à demande	(840 000)	(1 927 000)
Remboursement de la dette à long terme	(561 000)	(649 000)
	(1 401 000)	(2 576 000)
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	217 022	(2 305 838)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice</b>	921 190	3 227 028
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice</b>	<b>1 138 212 \$</b>	<b>921 190 \$</b>

La trésorerie et équivalents de trésorerie est constituée de l'encaisse non affectée.

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## **1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION**

La Municipalité a été incorporée comme village par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick en 1967 et a accédé au statut de Ville le 1er juillet 1984 par une modification du Règlement 85-6 du Nouveau-Brunswick, en vertu de la *Loi sur les municipalités*. En tant que municipalité, elle est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

## **2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers consolidés de la Municipalité reposent sur les observations de l'administration présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables professionnels agréés.

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

### Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Municipalité et qui sont la propriété de la Municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisations sont éliminés.

### Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 18 décembre 2018 et par le Ministre des gouvernements locaux le 14 janvier 2019.

### Comptabilisation des recettes

Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

### Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

## 2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### Instruments financiers

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs, des montants exigibles des fonds propres, d'un prêt bancaire, de créiteurs et de charges à payer et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

### Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Municipalité a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

<u>Type d'actif</u>	<u>Années</u>
Améliorations foncières	5-25 années
Bâtiments	40 années
Véhicules	3-5 années
Machinerie et équipement	5-15 années
Équipement lourd	10-15 années
Matériel, logiciels et équipement de télécommunications	3-5 années
Meubles	3-5 années
Revêtement de route	5-15 années
Éclairage et feux de circulation	10-15 années
Réseau d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées	15-100 années

Les acquisitions d'immobilisations ne sont pas amorties durant l'année au cours de laquelle l'acquisition a eu lieu.

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

## **2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

### Information sectorielle

La Municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

#### Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

#### Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

#### Services des transports

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

#### Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

#### Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

#### Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

#### Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

### Avantages postérieurs à l'emploi

La Municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La Municipalité a un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la note 9, une attribution pour service à long terme et un régime de retraite tel que documenté dans la note 10.

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**3. ENCAISSE**

	2019	2018
Encaisse - affectée	626 450 \$	394 618 \$
Encaisse - non affectée	1 138 212	921 190
	<b>1 764 662 \$</b>	<b>1 315 808 \$</b>

**4. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES**

	2019	2018
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	37 265 \$	171 303 \$

**5. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

	2019	2018
Ministère des transports	6 735 \$	5 716 \$
Fonds des petites collectivités Canada - Nouveau-Brunswick	187 310	841 133
Société de Développement régional	30 000	-
	<b>224 045 \$</b>	<b>846 849 \$</b>

**6. EMPRUNTS À DEMANDE**

La Municipalité dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 513 000 \$, au taux préférentiel de 3,95 %, dont la totalité est inutilisée au 31 décembre 2019.

La Municipalité dispose d'une deuxième marge de crédit autorisée de 300 000 \$, avec un montant maximal permis de 212 272 \$, au taux préférentiel de 3,95 %, dont la totalité est inutilisée au 31 décembre 2019.

La Municipalité dispose d'une troisième marge de crédit autorisée de 1 000 000 \$, avec un montant maximal permis de 887 449 \$, au taux préférentiel de 3,95 %, dont 727 449 \$ est inutilisé au 31 décembre 2019.

**7. REVENUS DIFFÉRÉS**

	2019	2018
Revenus - Façades rue Jacques Cartier	30 800 \$	45 800 \$
Location de l'aréna	1 650	-
	<b>32 450 \$</b>	<b>45 800 \$</b>

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**8. DETTE À LONG TERME**

	2019	2018
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick		
Débentures		
Série de 1,00 % à 4,50 %, échéant en 2019, D.C. BB-16.	-	\$ 82 000 \$
Série de 1,50 % à 3,85 %, échéant en 2020, D.C. BD-12.	57 000	112 000
Série de 1,20 % à 2,70 %, échéant en 2027, D.C. BQ-10.	691 000	771 000
Série de 1,65 % à 2,90 %, échéant en 2027, D.C. BR-10.	409 000	455 000
Série de 1,35 % à 3,10 %, échéant en 2022, D.C. BH-17.	29 000	38 000
Série de 1,25 % à 3,70 %, échéant en 2023, D.C. BJ-12.	183 000	225 000
Série de 1,20 % à 3,10 %, échéant en 2024, D.C. BL-13.	289 000	343 000
Série de 1,00 % à 4,50 %, échéant en 2019, D.C. BB-17.	-	58 000
Série de 1,35 % à 3,80 %, échéant en 2032, D.C. BH-18.	769 000	816 000
Série de 1,20 % à 2,70 %, échéant en 2027, D.C. BQ-11.	179 000	200 000
Série de 1,65 % à 3,30 %, échéant en 2037, D.C. BR-11.	2 167 000	2 234 000
	<b>4 773 000</b>	<b>\$ 5 334 000 \$</b>

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue à l'égard de ces dettes à long terme.

2017 Émission de 2 300 000 \$ :

Le 12 décembre 2037, la somme de 586 000 \$ sera refinancée pour une durée ne dépassant pas cinq ans.

Les versements exigibles à effectuer au cours des cinq prochaines années sont les suivants :

2020	432 000 \$
2021	383 000 \$
2022	392 000 \$
2023	392 000 \$
2024	354 000 \$

## 9. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La Municipalité offre un congé de maladie qui s'accumule à 10 heures par mois pour tous les employés à temps plein. Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 1 600 heures de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

## 10. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER

Obligation découlant du régime de retraite

La Municipalité finance un régime de retraite contributif à prestations déterminées pour pratiquement tous ses employés. La Ville de Beresford fournit un plan de pension aux employés qui est un plan multi-employeur qui est administré par un conseil sous les provisions de l'acte municipale du Nouveau-Brunswick, les pensions sont basées sur la durée de service et la moyenne des salaires. La moyenne d'âge des 17 employés actifs couverts par le régime est de 52,2 ans. Actuellement, le régime profite à 17 employés.

Les employés font des contributions égales à 7,6 % de leur salaire et la Municipalité contribue 7,6 %. Les paiements de prestations aux retraités pendant l'année représentent environ 88 600 \$. L'actif du fond de pension est investi dans des investissements sur la bourse.

Des évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité sont faites tous les trois ans à l'aide de la méthode de répartition des prestations. La plus récente évaluation actuarielle a été effectuée le 31 décembre 2017 et, à ce moment, le régime de retraite avait une obligation au titre des prestations constituées de 1 824 600 \$.

L'évaluation actuarielle était fondée sur un certain nombre d'hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et la mortalité. Les hypothèses qui ont été utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Municipalité.

Les hypothèses les plus importantes de l'évaluation étaient les suivantes :

- le taux d'inflation attendu est de 2,25 %;
- le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 5,50 %;
- le taux de rendement attendu est de 5,50 %;
- l'âge de la retraite est de 55 ans ; et
- la moyenne estimée du nombre d'années de service restantes est de 13,0 années.

Les contributions combinées des employeurs et des employés cette année étaient de 114 800 \$.

Les actuaires de la Municipalité ont fait une extrapolation de l'évaluation au 31 décembre 2017 afin de déterminer la position du régime au 31 décembre 2019. Les actifs du fonds sont évalués à la valeur du marché.

---

Valeur du marché de l'actif du régime	1 823 700 \$
Obligation au titre des prestations constituées	(1 611 200)
<hr/>	
Déficit du régime de retraite	<b>212 500 \$</b>

---

Le passif au titre du régime de retraite établi par calcul actuariel au 31 décembre 2019 est de 212 500 \$ (186 200 \$ en 2018).

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

**11. ÉVENTUALITÉS**

La Municipalité a garanti, en partie, le prêt de la Commission des Services régionaux Chaleur, anciennement la commission des déchets solides Népisiguit-Chaleur. Ce prêt est garanti par cinq autres municipalités. Le montant garanti par la Ville est de 948 060 \$.

**12. ENGAGEMENTS**

La Municipalité s'est engagée par contrat jusqu'en 2022 pour l'entretien et le déblaiement de la neige et l'enlèvement des ordures ménagères. La Municipalité s'est aussi engagée à verser une contribution annuelle à la Fondation de l'Hôpital Régional Chaleur, aux Chevaliers de Colomb de Beresford, à la Fondation des Jeux de l'Acadie et au Sportek pour le curling. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 1 045 270 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2020	506 701 \$
2021	390 368 \$
2022	148 201 \$

---

**13. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME**

Emprunt provisoire pour le capital

La Municipalité a l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme comme suit :

Général de capital :

D.C. No. 18-0045	1 513 000 \$	Financement temporaire
D.C. No. 17-0038	1 487 000	Financement temporaire

---

Capital Eau et égouts:

D.C. No. 17-0044	4 113 000	Financement temporaire
------------------	-----------	------------------------

---

**7 113 000 \$**

---

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la Municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2019, la Municipalité s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

**14. EXCÉDENT (DÉFICIT) AU FONDS D'EAU ET ÉGOUT**

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents (déficits) au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent (déficit) à la fin de l'année est le suivant :

	2019	2018
2019 Excédent	15 549 \$	- \$
2018 Excédent	3 690	3 690
2017 Excédent	-	30 473
	<b>19 239 \$</b>	<b>34 163 \$</b>

**15. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU**

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débité par la Municipalité est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la *Loi sur les municipalités* en fonction du pourcentage applicable de dépenses du système de l'eau pour la population.

VILLE DE BERESFORD  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

16. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Bâtiments et améliorations locatives	Machinerie et équipements	Routes et rues	Eau et égouts	Total 2019	Total 2018
<b>Coût:</b>							
Solde d'ouverture	82 084 \$	4 911 949 \$	4 870 173 \$	21 672 038 \$	11 280 678 \$	42 816 922 \$	40 143 652 \$
Ajouts : Additions	-	7 065	281 145	42 801	207 093	538 104	2 673 270
Moins : Disposition	-	-	(20 090)	-	-	(20 090)	-
Solde de fermeture	82 084	4 919 014	5 131 228	21 714 839	11 487 771	43 334 936	42 816 922
<b>Amortissement accumulé :</b>							
Solde d'ouverture	-	2 879 379	2 993 454	9 665 704	3 690 876	19 229 413	17 985 258
Ajouts : Amortissement	-	145 118	200 302	688 341	326 160	1 359 921	1 244 155
Moins : Amortissement sur dispositions	-	-	(20 090)	-	-	(20 090)	-
Solde de fermeture	-	3 024 497	3 173 666	10 354 045	4 017 036	20 569 244	19 229 413
<b>Valeur nette des immobilisations corporelles</b>	<b>82 084 \$</b>	<b>1 894 517 \$</b>	<b>1 957 562 \$</b>	<b>11 360 794 \$</b>	<b>7 470 735 \$</b>	<b>22 765 692 \$</b>	<b>23 587 509 \$</b>
<b>Composé de :</b>							
Fonds général	82 084 \$	1 894 517 \$	1 957 562 \$	11 360 794 \$	- \$	15 294 957 \$	15 997 707 \$
Fonds eau et égouts	-	-	-	-	7 470 735	7 470 735	7 589 802
	<b>82 084 \$</b>	<b>1 894 517 \$</b>	<b>1 957 562 \$</b>	<b>11 360 794 \$</b>	<b>7 470 735 \$</b>	<b>22 765 692 \$</b>	<b>23 587 509 \$</b>

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**17. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE**

	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène	Développement économique	Récréatifs & culturels	Eau & égouts	2019 Consolidés	2018 Consolidés
<b>REVENUS</b>									
Mandat d'impôts fonciers	768 531 \$	1 159 963 \$	1 401 735 \$	178 018 \$	131 868 \$	754 695 \$	- \$	4 394 810 \$	4 282 671 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	27 655	70 564	-	-	-	-	98 219	69 545
Vente de services, amendes et autres frais	-	-	36 000	-	-	52 963	-	88 963	53 520
Subvention sans condition	181 191	237 432	286 920	36 438	26 992	154 478	-	923 451	847 333
Autres transferts gouvernementaux	39 120	-	-	-	-	-	187 310	226 430	1 706 854
Frais aux usagers - Eau et égout	-	-	-	-	-	-	1 547 567	1 547 567	1 527 486
Intérêts	5 714	-	-	-	-	-	28 284	33 998	28 578
Autres	-	50	-	-	113 510	-	16 631	130 191	114 292
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	19 130	-	-	19 130	-
	994 556	1 425 100	1 795 219	214 456	291 500	962 136	1 779 792	7 462 759	8 630 279
<b>DÉPENSES</b>									
Salaires et bénéfices	435 232	-	310 116	-	-	348 274	208 221	1 301 843	1 175 995
Biens et services	350 011	1 325 144	621 374	210 631	154 658	346 207	1 195 632	4 203 657	4 047 666
Amortissement	59 563	47 320	727 038	-	1 368	198 472	326 160	1 359 921	1 244 155
Intérêts	51 656	-	-	-	-	-	101 911	153 567	177 318
Autres	39 161	-	-	-	-	-	91 366	130 527	145 316
	935 623	1 372 464	1 658 528	210 631	156 026	892 953	1 923 290	7 149 515	6 788 450
<b>Excédent (Déficit) pour l'année</b>	<b>58 933 \$</b>	<b>52 636 \$</b>	<b>136 691 \$</b>	<b>3 825 \$</b>	<b>135 474 \$</b>	<b>69 183 \$</b>	<b>(143 498) \$</b>	<b>313 244 \$</b>	<b>1 841 829 \$</b>

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**18. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE**

	Fonctionnement	Fonds général Capital	Fonctionnement	Fonds eau et égouts Capital	Fonds de réserve général Fonctionnement	Fonds de réserve eau et égouts Capital	Total
Excédent (Déficit) pour l'année 2019	1 431 115 \$	(975 915) \$	(4 924) \$	(140 831) \$	- \$	1 542 \$	313 244 \$
Ajustements à l'excédent annuel pour le financement requis							
Surplus d'avant dernière année	59 389	-	30 473	-	-	-	89 862
Transferts entre fonds							
Du fonds de fonctionnement eau et égouts	-	-	(87 000)	-	87 000	-	-
Du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital	(500 000)	-	-	-	-	500 000	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	(368 000)	368 000	(193 000)	193 000	-	-	-
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	19 130	-	-	-	-	-	19 130
Dépenses en capital	(300 000)	-	-	-	-	-	(300 000)
Dépenses d'amortissement	-	1 033 761	-	326 160	-	-	1 359 921
Changement du montant enregistré sous CSP du régime	-	-	-	-	-	-	-
Transfert du coût de l'eau	(270 000)	-	270 000	-	-	-	-
Gain sur vente d'immobilisations corporelles	(19 130)	-	-	-	-	-	(19 130)
Total d'ajustements à l'excédent de l'année 2019	(1 378 611)	1 401 761	20 473	519 160	-	500 000	1 149 783
<b>Excédent des fonds pour l'année 2019</b>	<b>52 504 \$</b>	<b>425 846 \$</b>	<b>15 549 \$</b>	<b>378 329 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>501 542 \$</b>	<b>1 463 027 \$</b>

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**19. ÉTAT DES RÉSERVES**

	Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		2018 Total
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	
<b>ACTIFS</b>					
Encaisse	-	\$ 235 725 \$	-	\$ 390 725 \$	626 450 \$
Sommes à recevoir des autres fonds	-	550 000	87 000	-	637 000
	-	\$ 785 725 \$	87 000 \$	390 725 \$	1 263 450 \$
<b>Excédent accumulé</b>	-	\$ 785 725 \$	87 000 \$	390 725 \$	1 263 450 \$
<b>REVENUS</b>					
Transferts du fonds de fonctionnement	-	\$ 500 000 \$	87 000 \$	-	587 000 \$
Intérêts	-	1 542	-	2 257	3 799
	-	501 542	87 000	2 257	590 799
<b>DÉPENSES</b>					
<b>Excédent pour l'année</b>	-	\$ 501 542 \$	87 000 \$	2 257 \$	590 799 \$

Détails de l'encaisse	Montant du principal	Taux d'intérêt
Compte Avantage Entreprise	235 725 \$	Variable
Compte Avantage Entreprise	355 954 \$	Variable
Compte Avantage Entreprise	34 771 \$	Variable

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**19. ÉTAT DES RÉSERVES (SUITE)**

Résolution du conseil concernant la contribution aux réserves :

Proposé par le conseiller Edgar Aubé, appuyé par la conseillère Brigitte Couturier que 500 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital général.

Proposé par la conseillère Anne Bard-Lavigne, appuyé par la conseillère Brigitte Couturier que 80 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égout au fonds de réserve eau et égout.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à la réunion du Conseil du 16 décembre 2019.



Marc-André Godin  
Trésorier,  
Ville de Beresford

23 Dec 16 2020

Date

Sceau municipal

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**20. RÉCONCILIATION DU FINANCEMENT DU DÉFICIT SUR L'ADOPTION DU CSP**

	Charges à payer du régime de retraite à prestation définie	Bénéfices d'emploi acquis	Autres charges à payer non inscrits antérieurement
Passif au 31 décembre 2011 tel que calculé sur l'adoption du CSP	297 300 \$	- \$	- \$
Montants financés dans les années antérieures	59 640	-	-

Solde à être financé dans les années futures **237 660 \$ - \$ - \$**

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**21. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP**

	Budget de fonctionnement				Autres (expliquer)	Élimination	Total
	Général	Eau et égouts	Amortissement Immobilisations				
<b>REVENUS</b>							
Mandat d'impôts fonciers	4 394 810 \$	-	-	\$	-	\$	4 394 810 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	97 200	-	-		-		97 200
Vente de services	94 450	-	-		-		94 450
Subvention sans condition	899 570	-	-		-		899 570
Autres transferts gouvernementaux	3 000	-	-		-		3 000
Autres revenus de provenance interne	33 400	271 500	-		(270 000)		34 900
Frais aux usagers - Eau et égouts	-	1 534 898	-		-		1 534 898
Intérêts	2 000	15 200	-		-		17 200
Excédent d'avant dernière année	59 389	30 473	-		(89 862)		-
	5 583 819	1 852 071	-		(89 862)	(270 000)	7 076 028
<b>DÉPENSES</b>							
Services d'administration générale	838 464	-	59 563		-		898 027
Services de protection	1 565 328	-	47 320		(270 000)		1 342 648
Services de transports	930 283	-	727 038		-		1 657 321
Services d'hygiène	217 679	-	-		-		217 679
Services de développement économique	173 471	-	1 368		-		174 839
Services récréatifs et culturels	702 482	-	198 472		-		900 954
Frais de service de la dette:							
Remboursement de la dette à long terme	368 000	207 000	-		(575 000)		-
Intérêts	52 112	106 969	-		-		159 081
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de fonctionnement eau et égouts	-	7 000	-		(7 000)		-
Dépenses en capital	736 000	-	-		(736 000)		-
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	-	1 531 102	326 160		-		1 857 262
	5 583 819	1 852 071	1 359 921		(1 588 000)		7 207 811
<b>Excédent (déficit)</b>	-	\$	-	\$	(89 862)	\$	1 318 000 \$ (131 783) \$

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**22 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES**

	Budget	2019	2018
<b>REVENUS</b>			
<b>PRESTATIONS DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS</b>			
Chemins et rues	63 829 \$	63 829 \$	63 829 \$
Traçage des voies de circulation	5 716	6 735	5 716
Administration - BNPP	27 655	27 655	-
	<b>97 200 \$</b>	<b>98 219 \$</b>	<b>69 545 \$</b>
<b>VENTE DE SERVICES</b>			
Services récréationnels - aréna	57 450 \$	52 963 \$	53 520 \$
Transports routiers	37 000	36 000	-
	<b>94 450 \$</b>	<b>88 963 \$</b>	<b>53 520 \$</b>
<b>AUTRES REVENUS DE PROVENANCE INTERNE</b>			
Amendes	-	50 \$	100 \$
Rezonnage	200	-	50
Autres revenus	34 700	130 141	114 142
	<b>34 900 \$</b>	<b>130 191 \$</b>	<b>114 292 \$</b>

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**22. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)**

	Budget	2019	2018
<b>DÉPENSES</b>			
<b>SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>			
Services législatifs			
Maire	27 595 \$	24 278 \$	17 898 \$
Conseillers	79 850	91 399	63 241
	107 445	115 677	81 139
Administration			
Gérance	386 277	342 583	306 869
Immeuble à bureaux	103 117	95 324	109 021
Amortissement	59 563	59 563	57 541
Honoraires professionnels légaux	2 500	7 228	1 418
Autres	141 337	155 851	112 339
	692 794	660 549	587 188
Gestion des finances			
Vérification externe	4 171	4 171	4 171
Autres services d'administration			
Assurances responsabilité	8 358	9 730	8 342
Frais divers	27 580	26 562	22 969
Évaluation foncière	54 679	54 679	53 282
Congés de maladie et allocation de retraite	-	(232)	364
	90 617	90 739	84 957
Services financiers			
Frais bancaires et intérêts	3 000	12 831	18 509
Intérêts sur la dette à long terme	52 112	51 656	66 998
	55 112	64 487	85 507
	<b>950 139 \$</b>	<b>935 623 \$</b>	<b>842 962 \$</b>

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**22 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)**

	Budget	2019	2018
<b>SERVICES DE PROTECTION</b>			
Service de police			
Service de lutte contre la criminalité	1 106 913 \$	1 106 914 \$	1 056 944 \$
<b>Protection contre les incendies</b>			
Brigade de pompier	79 920	82 318	64 624
Avertisseurs d'incendie	16 950	14 536	15 161
Matériel de lutte contre les incendies	27 430	67 326	46 024
Formation	10 000	9 635	5 901
Enquêtes et prévention - incendie	700	-	1 080
Amortissement	47 320	47 320	47 320
	182 320	221 135	180 110
Mesures d'urgences	8 000	-	-
Protection et destruction des animaux	45 415	44 415	43 611
	<b>1 342 648 \$</b>	<b>1 372 464 \$</b>	<b>1 280 665 \$</b>
<b>SERVICES DES TRANSPORTS</b>			
Service de transport en commun			
Administration	315 805 \$	315 655 \$	263 983 \$
Matériel général	36 030	41 396	42 142
Ateliers	24 048	26 545	24 157
Amortissement	727 038	727 038	669 106
	1 102 921	1 110 634	999 388
Chemins et routes			
Entretien d'été	60 300	64 351	47 838
Fossés et drainage	9 000	2 612	-
Égouts pluviaux	27 250	18 401	27 686
Entretien d'hiver	323 250	328 776	323 590
	419 800	414 140	399 114
Éclairage des rues	88 500	87 190	94 569
Services relatifs à la circulation			
Plaques des noms de rues	2 500	4 181	2 755
Traçage des voies de circulation	19 000	18 605	18 689
Passage pour piétons	18 600	17 531	19 537
Signaux de circulation	6 000	6 247	6 751
	46 100	46 564	47 732
	<b>1 657 321 \$</b>	<b>1 658 528 \$</b>	<b>1 540 803 \$</b>

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**22 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)**

	Budget	2019	2018
<b>SERVICES D'HYGIÈNE</b>			
Enlèvement et destruction des ordures ménagères	131 850 \$	131 848 \$	131 850 \$
Dépotoirs	85 829	78 783	78 581
	<b>217 679 \$</b>	<b>210 631 \$</b>	<b>210 431 \$</b>
<b>SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b>			
Commission d'urbanisme	143 554 \$	143 429 \$	135 937 \$
Commission industrielle	10 417	431	10 090
Tourisme	17 500	9 547	15 408
Embellissement	2 000	1 251	5 025
Amortissement	1 368	1 368	1 368
	<b>174 839 \$</b>	<b>156 026 \$</b>	<b>167 828 \$</b>
<b>SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS</b>			
Centre communautaire	10 758 \$	9 302 \$	17 539 \$
Patinoire et aréna	233 724	234 145	213 465
Parcs et terrains de jeux	277 994	310 721	262 829
Bibliothèque	14 650	8 706	10 818
Autres services de loisirs (net des subventions salariales - 30 824 \$)	165 356	131 607	150 182
Amortissement	198 472	198 472	162 282
	<b>900 954 \$</b>	<b>892 953 \$</b>	<b>817 115 \$</b>

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**22 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)**

	Budget	2019	2018
<b>APPROVISIONNEMENT EN EAU ET ÉVACUATION DES EAUX USÉES</b>			
Approvisionnement en eau			
Administration	130 100 \$	130 077 \$	127 979 \$
Conduite et distribution	117 960	79 901	148 095
Facturation et perception	17 756	17 488	17 492
Achat d'eau	804 000	767 572	763 815
Amortissement	326 160	326 160	306 538
	<b>1 395 976</b>	<b>1 321 198</b>	<b>1 363 919</b>
Raccordement et évacuation			
Administration	130 100	130 077	127 979
Système de raccordement	40 750	42 301	16 078
Station de levage	61 439	95 323	62 545
Épuration et évacuation	226 047	230 162	234 739
	<b>458 336</b>	<b>497 863</b>	<b>441 341</b>
Services financiers pour service d'eau			
Frais bancaires et intérêts	2 225	338	32
Intérêts sur la dette à long terme	55 606	45 445	57 272
	<b>57 831</b>	<b>45 783</b>	<b>57 304</b>
Services financiers pour service d'égout			
Frais bancaires et intérêts	725	1 981	13 035
Intérêts sur la dette à long terme	51 363	56 465	53 047
	<b>52 088</b>	<b>58 446</b>	<b>66 082</b>
	<b>1 964 231 \$</b>	<b>1 923 290 \$</b>	<b>1 928 646 \$</b>